Assemblée Générale Financière du Comité Départemental des Côtes d'Armor

RELEVE DE DECISIONS

Le samedi 09 novembre2024 à la salle Closet, rue du Rodo 22590 Pordic (Tréméloir)

Ouverture de l'AG Financière par le Président du comité Départemental des Côtes d'Armor

Le Président du Comité Départemental des Côtes d'Armor, Ludovic COUTANT, ouvre la séance à 9h05 et remercie tout.es les dirigeant.es des clubs bretons présent.es à l'AG Financière du CD22.

Faisant suite à la vérification et à l'enregistrement des pouvoirs et procurations, **Yoan TALGUEN, Responsable Arbitrage,** donne lecture du registre des clubs présents et représentés pour la Commission Départementale de Vérification des Pouvoirs et Procurations**.**

Les 4 clubs listés ci-après sont déclarés présents ou représentés à l'Assemblée Générale Financière du Comité Départemental des Côtes d'Armor : Rugby Lannion Perros, Dinan rugby, Paimpol Armor Rugby Club et Rugby Kreiz Treger.

Au total, 4 clubs sur 10 sont présents ou représentés, soit 40 %, représentant 30 voix sur les 54 possibles, soit 55.56 %.

Les délibérations de l'Assemblée Générale Financière sont ainsi ouvertes.

Résolutions soumises au vote de l'AG Financière du Comité Départemental des Côtes d'Armor

Résolution n°1 – Baisse de la cotisation par joueur à 7.5 euros pour cette saison

Le Trésorier Général du Comité départemental des Côtes d'Armor, Jean-Jacques MAHE, compte tenu de la démission du CTD actée fin décembre 2023, de son non-remplacement sur l'exercice 2023-2024, de la forte mobilisation des clubs pour la baisse de la cotisation par joueur, qu'il n'était pas possible de faire à l'instant T. Le trésorier Mr Jean Jacques Mahé après étude des comptes de résultat et en accord avec les membres du CODIR, soumet au vote une baisse exceptionnelle à 7.5€ par joueur pour l'exercice 2024-2025

Au terme de ces présentations puis des échanges et à l'issue du vote soumis par **Yoan TALGUEN,** la résolution n°1 est adoptée à l'unanimité.

ABSTENTION : 0 voix	**CONTRE : 0 voix**	**POUR : 30 voix** Soit 100 % des suffrages exprimés

Résolution n°2 - Approbation du bilan de la saison 2023-2024

Au terme de ces présentations puis des échanges et à l'issue du vote soumis par **Yoan TALGUEN,** la résolution n°2 est adoptée à l'unanimité.

ABSTENTION : 0 voix	**CONTRE : 0 voix**	**POUR : 30 voix** Soit 100 % des suffrages exprimés

Résolution n°3 – Approbation du budget prévisionnel pour la saison 2024-2025

Le Trésorier Général du Comité départemental des Côtes d'Armor, Jean-Jacques MAHE, présente le budget prévisionnel pour l'exercice 2024/2025. La résolution N°1 est déjà intégrée dans ce budget.

Au terme de ces présentations puis des échanges et à l'issue du vote soumis par **Yoan TALGUEN,** la résolution n°3 est adoptée à l'unanimité.

ABSTENTION : 0 voix	**CONTRE : 0 voix**	**POUR : 30 voix** Soit 100 % des suffrages exprimés

La séance est levée à 10h15

Pour le Comité Départemental des Côtes d'Armor,

Le Président
Ludovic COUTANT

Le Secrétaire Général
Alain DAURES